

## Compte-rendu du Conseil d'école du 3 novembre 2015

### **Présents**

#### **Enseignants**

Mmes AMBROSIO Diana, CABANNE Véronique, COVIN Sylvie, GINOULHAC Florence, GERRI Caroline, HAUW Gaëlle, LELIEVRE Véronique, PINA Nathalie, PONCELET Sophie et GATOUNES Nathalie.

#### **D.D.E.N :**

M. ROGER Lucien

#### **Mairie :**

Mme PERRIER-BONNET Sabine (Adjointe aux affaires scolaires), M. GERBIER Frédéric (DGS) et NARICH Emilie (Directrice ALP)

#### **Parents d'élèves élus « Les parents » :**

Les titulaires : Mmes FAVRE Laurence, LAMAGNERE Séverine, LE BOUDEC Marie, NIAY GABET Florence, PIERRE Gwennola; MM CUSENIER Gaël, LARROQUE Benoît.

Les suppléants : Mmes DELPRAT Nathalie et BAYLE Julie

### **Excusés**

#### **IEN**

M. BIAU

#### **Enseignants**

BOUIS Nathalie

#### **RASED :**

#### **Mairie :**

#### **Parents d'élèves élus**

Les titulaires : Mme CASTEL-FARGAS Delphine et M. FAUCHEUX Pierre

Les suppléants : Mmes VENCK Valérie et FONTANA Emilie; MM. FARGAS Guillaume, FAVRE Brice, LE VAILLANT Yann, TREM Ngoun, SIMONIN Xavier

### **Présidente**

Mme GATOUNES Nathalie, directrice

### **Secrétaires**

Mme GINOULHAC Florence et M. CUSENIER Gaël

La séance commence à 18h10.

## 1. Bilan de la rentrée

Arrivée de Mme Gatounes, nouvelle directrice et de Mmes Hauw, Pina, Poncelet et Gerri.

### 1.1. Les effectifs et les répartitions 2015

Rentrée septembre 2015	PS	MS	GS	Total
PS 1	29			29
PS 2	29			29
PS / MS 1	11	18		29
PS / MS 2	14	14		28
MS 1		28		28
MS 2		28		28
GS 1			28	28
GS 2			28	28
GS 3			27	27
Total école	83	88	83	254

Effectif : 254 élèves

### 1.2. Les prévisions pour la rentrée 2016 :

78 nouveaux élèves, ce qui pourra faire 249 pour la rentrée prochaine. 83 GS quitteront l'école.

### 1.3. Accès de tous les enfants à l'école

Les parents demandent s'il y a des problèmes d'absentéisme pour des enfants résidant à la Draye et dont les parents ne sont pas motorisés.

Les enseignants confirment qu'il y a effectivement un problème encore cette année pour un élève de moyenne section : cette famille sera contactée pour trouver une solution.

Les enseignants demandent un retour sur l'enquête déplacement depuis le Draye menée par la FCPE. Les parents élus rappellent qu'une majorité de parents souhaitaient un ramassage scolaire mais que l'équipe municipale n'envisage pas de solution collective : il n'y aura pas de ramassage scolaire. En revanche, une aide financière sera apportée au cas par cas à toute famille qui en aurait besoin pour accompagner ses enfants à l'école en bus.

## 2. Elections des parents au Conseil d'école

Résultats :

Nombre d'inscrits : 467

Nombre de votant : 257

Blancs ou nuls : 35

Nombre de suffrages exprimés : 222

Taux de participation : 55,03 %

## 3. Ecole

### 3.1. Règlement intérieur

Pas de modification.

### 3.2. Plan de mise en sécurité (PPMS)

Il comporte, pour chaque classe : liste des élèves, liste des PAI, n° d'urgence, liste des personnels, protocole en cas d'alerte, signaux d'alerte, mission des personnes, emplacements de communication, mise en sécurité des élèves dans l'école ou en dehors, définition des lieux sécurisés, plan de l'école et plans d'évacuation.

Le PPMS est adopté à l'unanimité.

### 3.3. Nouveaux programmes

Les enseignements sont organisés en cinq domaines d'apprentissage :

1. Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions, Réaffirmer la place du langage dans toutes ses dimensions, à l'oral et à l'écrit)
2. Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
3. Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
4. Développer des interactions entre les actions, les sensations, l'imaginaire, la sensibilité et la pensée. Construire les premiers outils pour structurer sa pensée
5. Explorer le monde : développer une 1ère compréhension de l'environnement, se questionner.

Rappel de la place fondamentale de l'école maternelle dans la construction et l'épanouissement de l'enfant, élève et citoyen

Les questions de l'évaluation et du nouveau projet d'école seront aussi débattues pendant l'année scolaire au sein de l'équipe enseignante.

### 3.4. Coopérative scolaire

Mme Gatounes effectue en ce moment la vérification des comptes de l'année dernière et la passation des signatures.

La coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE.

Les parents demandent quel est le montant de la dotation de la mairie pour la Coop.

La municipalité alloue 800 euros pour fêter Noël.

La Coop demande des cotisations des parents à partir de 10 € pour 1 enfant et de 15 € pour 2 enfants.

Les objectifs de la coopérative sont rappelés : elle permet d'acheter du petit matériel, de payer les entrées de spectacles, de louer les bus pour les sorties et de préparer la fête de fin d'année.

L'objectif est de sensibiliser les parents car trop peu versent leur cotisation. Les parents d'élèves proposent qu'une présentation de la coopérative ait lieu lors des réunions de rentrée et que des bulletins d'adhésion soient prêts.

Mardi 17 novembre 18h : première réunion pour constituer le bureau de la coopérative. Tous les parents sont conviés.

### 3.5. Présentation de l'ALP et du TAP : par Mme Emilie Narich

Fréquentation importante des enfants pendant le temps périscolaire. En particulier pour la cantine (entre 160 et 180) et les TAP (140-160).

Cantine : si alerte orange, le repas est pris sur place (rajout d'un service) et non à l'école Condorcet. Il arrive que les élèves de GS restent jouer avec les CP avant de revenir à T. Pautes.

Présence d'une éducatrice spécialisée (Anne...) qui s'occupe en particulier des enfants en situation de handicap ou présentant des difficultés d'adaptation.

TAP : l'accent est mis sur le respect des rythmes et la fatigue des enfants en fin de journée. Une seule activité manuelle par semaine. Le reste du temps jeux à l'extérieur ou à l'intérieur. Respect du temps du goûter.

Présence d'un « joker » : animateur supplémentaire par rapport au taux d'encadrement.

Effectifs de l'accueil périscolaire :

- ALP matin : 45-55
- ALP midi : 160-180
- TAP: 140-160
- ALP soir : 50-60

Ces chiffres de fréquentation ont tendance à augmenter pendant l'année scolaire.

Mme Emilie Narich se félicite qu'un temps de préparation des animations soit inclus dans le temps de travail des animateurs, qui peuvent ainsi organiser des activités spécifiques pour les journées à thème : Halloween, Noël, Pâques.

#### ALP du matin

6 animateurs sont présents. Leurs arrivées sont échelonnées.

Le matin, l'important est de respecter les besoins de enfants.

Les activités proposées sont : extérieur / salle de motricité / temps calme (jeux, design, lecture...)

A 8h45, les enfants sont transférés aux ATSEM.

#### ALP du Midi

Il y a 6 animateurs pour les PS et 7 animateurs pour les MS + Emilie + Anne (Educatrice spécialisée) qui aide les enfants qui ont besoin d'aide pour les transitions. Cette éducatrice spécialisée est employée par la mairie.

Les ATSEM et les maîtresses préparent les PS qui partent manger immédiatement : le repas dure 45 min, puis il y a le rituel de la sieste.

Les MS jouent de 12h à 12h20 dans la cour pour décompresser. Ils sont à la cantine jusqu'à 13h15. Selon leurs besoins, les enfants partent ensuite à la sieste, puis à l'aide personnalisée puis dans la cour.

Les GS, qui vont déjeuner à pied à l'école Condorcet, sont encadrés par 6 animateurs + Marion.

Principe : quand il y a des grosses pluies, il est possible d'avoir un double service à la maternelle.

Les GS entrent dans le réfectoire de manière échelonnée, par jeu (épervier, chef d'orchestre). Depuis cette année, ils vont parfois dans la cour de récréation des CP et reviennent pour 13h45.

### TAP

9 animateurs + Anne qui permet de remplacer les animateurs absents.

Lors du dernier COPIL, les enseignantes ont demandé qu'il n'y ait plus qu'1 activité manuelle par semaine aux TAP et un peu plus pour les périodes festives.

Les activités proposées comprennent : jeux d'extérieurs, jeux coopératifs, jeux musicaux. activités manuelles, musique (percussions, clavier, flute, ukulélé, chants...).

Les TAP sont divisés en deux temps : 20 minutes pour le goûter et 20 minutes pour les activités.

### ALP du soir

Il y a 7 animateurs + Marion.

Les activités se déroulent dans 4 lieux : agora, bibliothèque, salle de motricité et salle de danse.

Les animateurs sont équipés de talkie-walkies qui leur permettent d'échanger entre eux et de prévenir Marion de la prise en charge des enfants par leurs parents.

### Réservations

Mme Narich rappelle aux parents de faire attention à bien faire les réservations pour la cantine, notamment à chaque début de mois. Les enfants dont les parents oublient de faire l'inscription peuvent ne pas avoir le repas complet, car le nombre de repas livrés est exact. En moyenne, 10 enfants ne sont pas inscrits en début de mois.

C'est particulièrement problématique quand le repas est constitué de portions individuelles. Mme Perrier-Bonnet va essayer de voir s'il peut y avoir des menus sans portion individuelle en début de mois.

Un parent demande comment sont gérés les changements de menus de dernière minute pour les enfants qui ont des allergies. Des adaptations sont faites au dernier moment. Mme Perrier-Bonnet indique que la commission cantine a justement soulevé ce problème hier.

### Budget

Les parents demandent quel est le budget pour les achats de matériels utilisés dans le cadre du TAP et de l'ALP ?

L'allocation est calculée au prorata du nombre d'élèves, puis elle est adaptée en fonction des besoins.

Le DGS n'a pas le chiffre en tête, le montant sera communiqué lors du prochain conseil.

## **4. Projets et Sorties scolaires**

### **4.1. Restinclières**

Chaque classe devrait aller à Restinclières dans le cadre de la COP21. Les sorties s'étageraient entre décembre et juin.

2 bus d'éveil sont d'ores et déjà réservés. Il faudra financer les 7 autres bus.

On peut envisager une activité sur le parc de Bocaud en continuité de la sortie à Restinclières. Il faudra prévenir la mairie pour vérifier qu'il n'y a pas d'autres manifestations sur le site

### **4.2. Projet de danse africaine**

Une percussionniste et une danseuse interviendraient dans l'école. Les activités se feraient par 1/2 classe. Plusieurs instruments seraient présentés, tandis que la danseuse travaillerait sur la dissociation des parties du corps et sur la chorégraphie.

Le tarif horaire des intervenants est 40 €. Le budget total s'élèverait donc à 3.600 € pour 5h d'intervention par classe et à 5.040 € pour 7h.

Mme Perrier-Bonnet rappelle que la mairie a toujours soutenu les projets des enseignantes mais que le budget demandé est plus élevé que les années précédentes et qu'elle ne peut donc pas s'engager sur le montant final qui sera alloué. Elle propose que ce soit la coopérative qui en finance une partie.

Un parent rappelle qu'un projet de ce type est d'intérêt général et ne devrait donc pas incomber à la coopérative.

Les parents élus font par ailleurs remarquer que cela reviendrait entre 14,87 € et 19,84 € par enfant. Le DDEN suggère de ramener le montant au nombre d'habitants de Jacou : 0,78 € par Jacoumard.

### **4.3. Chorale**

Le projet chorale est reconduit. Il concerne les GS. Les enseignantes souhaiteraient faire le concert à La Passerelle.

### **4.4. Remerciements**

Les parents élus remercient les enseignants pour les expositions et les représentations données l'an dernier qu'ils ont fortement appréciées car elles leur ont permis de découvrir le travail réalisé par les enseignants avec leurs enfants.

## **5. Mairie**

### **5.1. Travaux et équipements**

#### Point d'eau dans la cour

La fontaine a été achetée et sera posée pendant les vacances de Noël.

#### Salle de danse

Une expertise a été conduite en juillet. La municipalité est en attente de réponse de la part des assureurs des différents corps d'état qui sont intervenus sur le chantier et qui se rejettent la responsabilité des malfaçons. Le coût des travaux pour la reprise du sol est estimé à 10.000 €.

### Salle des maîtres

Des ouvertures ont été pratiquées dans la salle des enseignants pendant les vacances de Toussaint. Il y a maintenant de l'aération. Les enseignantes remercient la municipalité.

## 5.2. Demandes

### Informatique

M. Gerbier explique que 30 postes de la mairie et de ses services devaient être donnés aux écoles primaires. Ces postes informatiques vont être remis à neuf (carte mère, processeur, logiciel...). Ils feront également l'objet d'un contrat de maintenance.

La mairie de Jacou a fait appel à une société d'assistance (Artemis) qui va l'aider à gérer le processus. Un appel d'offre sera lancé en décembre, pour une décision en janvier et un déploiement des équipements en février.

10 postes reconditionnés sont prévus pour l'école maternelle : 1 poste pour chaque classe et 1 pour l'ALP.

Un parent s'étonne que la municipalité préfère reconditionner des postes informatiques plutôt que d'en acheter des neufs et soulève la question de l'usage des ordinateurs : 1 ordinateur par classe ne permet pas aux élèves d'y accéder, son usage étant de fait limité à l'enseignant.

Une enseignante confirme que la mise en oeuvre d'une pédagogie différenciée avec du matériel informatique nécessite une classe mobile. La directrice explique qu'elle a utilisé de tels outils qui sont particulièrement adaptés au niveau pédagogique. Les enseignantes soulignent que les programmes de l'EN ont donné pour mission aux enseignants d'éduquer les enfants à l'informatique et à l'environnement numérique de travail.

Mme Perrier-Bonnet et M. Gerbier affirment avoir entendu cette demande, qui est nouvelle pour eux.

Un parent souligne qu'il faudrait envisager une programmation d'acquisition de classes mobiles.

Un parent demande quelle est la force du signal ADSL et comment se fait la connexion dans les classes. Le signal ADSL est très faible et les classes sont desservies avec des prises CPL.

Les services techniques municipaux viendront faire le point dans chaque école et dans chaque classe.

M. Gerbier indique que la fibre optique devrait être déployée par la Métropole pour les bâtiments publics de Jacou au premier semestre 2016. La fibre est notamment nécessaire comme support pour les caméras de vidéosurveillance qui doivent être installées à Jacou. Les particuliers seront desservis par Orange : l'arrivée est prévue en 2017-18.

### La Passerelle

Les enseignantes souhaiteraient utiliser la Passerelle pour les spectacles de fin d'année.

Mme Perrier-Bonnet répond que la salle de la Passerelle est au service des Jacoumards et qu'il suffira juste de tout planifier à l'avance. Il faut contacter l'élu responsable et/ou Mme Florence Ribeyrolles à la mairie.

Mme Perrier-Bonnet rappelle que le nombre de places est limité à 250.

### Mise en ligne du CR sur le site de la mairie

Mme Gatounes demande s'il est possible de mettre le compte-rendu du Conseil d'école sur le site de la mairie. Mme Perrier-Bonnet est, a priori, d'accord.

### Remplacement des ATSEM absentes

En cas d'absence, les ATSEM sont remplacées normalement dès le lendemain. Mais il arrive que ce ne soit pas le cas. Les enseignantes demandent qu'il y ait le moins d'exceptions possible.

### Présence des ATSEM au Conseil d'école

La Directrice suggère d'inviter une représentante des ATSEM au Conseil d'école, comme cela s'est déjà fait.

Le DGS répond qu'il est le représentant des personnels.

Les parents soutiennent la demande des enseignants.

### Sortie des enfants à 17h

L'équipe d'animation a décidé que seuls les animateurs communiqueraient avec les parents à 17h. Les parents d'élèves demandent à pouvoir parler avec les ATSEM. Les ATSEM passent la journée avec les enfants et sont plus à même que les animateurs d'informer les parents du vécu des enfants.

Les enseignantes semblent soutenir les parents.

La directrice clôt les échanges à 19h42.

Secrétaire enseignante :  
Mme GINOULHAC Florence

Secrétaire parents :  
M. CUSENIER Gaël

Directrice de l'école :  
Mme GATOUNES Nathalie

